

5) Cession d'eau à la
Commune de Messin

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la demande orale faite par Monsieur le Maire de Messin de recevoir des eaux en provenance de l'adduction complémentaire d'eau de Ludes. Il donne à demande un accord de principe à condition d'un essai de pompage satisfaisant en cette période de sécheresse. Les modalités de cette cession d'eau seront ultérieurement étudiées par les parties contractantes et les services intéressés.